



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION INTÉRIMAIRE DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Sixième session

Rome, 29 mars – 2 avril 2004

**Sélection du Président du Comité des normes et composition du Groupe
de travail des Comités des normes**

Point 8.9 de l'ordre du jour provisoire

1. En vertu de son Règlement intérieur, le Comité des normes (CN) est appelé à sélectionner son Président et les membres du Groupe de travail du Comité des normes (CN-7). Cela pose quelques problèmes car d'après le calendrier actuel, le CN-7 se réunit au début de l'année, puis juste avant le CN-20 en novembre. Cependant, les membres du CN-7 doivent être sélectionnés par le CN-20. Cette question a été examinée à la réunion du CN en novembre 2003 et il a été recommandé que le CN plénier convoque la première réunion prévue peu après la CIMP. Cela permettrait au CN-20 de sélectionner son Président et les membres du CN-7 et de mettre en oeuvre d'autres activités du CN.
2. Le Règlement intérieur du Comité des normes concernant les sessions ordinaires a la teneur suivante: « *Sauf décision contraire de la CIMP, les sessions du Comité des normes se tiennent en novembre* ». Le Règlement intérieur permet effectivement la convocation de sessions extraordinaires « *en consultation avec le Bureau de la CIMP* ». Cependant, étant donné que les travaux proposés de la réunion font partie des activités habituelles du Comité, il serait préférable que la CIMP approuve la réunion proposée du CN plénier en tant que session ordinaire.
3. La CIMP est invitée:
à *approuver* la convocation du Groupe du Comité des normes plénier à la première réunion du Comité des normes qui doit se tenir du 26 au 30 avril 2004.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org